

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze
République Française

ARRETE MUNICIPAL n° A20240529-225

	Service	Pôle affaires générales – Service état civil
	Type	Délégation de fonction
Matière	5.4	Délégation de fonction
Objet	Délégation de fonction d'officier d'état civil à un conseiller municipal	
Date	Samedi 15 juin 2024 à 14 h 30	
Lieu	Mairie d'Ussel	

Le Maire d'Ussel,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2122-18 ;
- Vu le tableau des membres du conseil municipal ;

Arrête,

Article 1 : Monsieur Adrien SEIXAS, Conseiller Municipal de la Commune d'USSEL, est délégué pour exercer, sous notre surveillance et notre responsabilité, en notre lieu et place et concurremment avec nous, les fonctions d'Officier de l'Etat Civil pour le **mariage de Monsieur David JABIOL et Madame Azza BEN HAMIDA**, qui doit avoir lieu le **samedi 15 juin 2024 à 14 h 30**.

Article 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Madame la Sous-Préfète d'Ussel,
- Monsieur le Procureur de la République,
- Monsieur Adrien SEIXAS.

Fait à Ussel, le 29 mai 2024.

**Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze**



Christophe ARFEUILLERE